

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Versailles, le 15 septembre 2025

Rectorat de l'Académie de Guadeloupe
Parc d'activités La Providence
ZAC de Dothémane
BP480
97139 LES ABYMES Cedex

Madame Véronique COUTURE
Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale de sciences
économiques et sociales

Secrétariat.
Tél.05 90 47 81 37
Mél.ce.ipr@ac-guadeloupe.fr

A Mesdames et Messieurs les professeur(e)s de
Sciences économiques et sociales

Dossier suivi par :
Véronique COUTURE
IA-IPR de S.E.S.
veronique.couture@ac-guadeloupe.fr
veronique.couture@ac-versailles.fr

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs des
établissements publics et privés d'enseignement
général et technologique.

Objet : S.E.S. - Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s de sciences économiques et sociales, chères et chers collègues,

J'espère que votre rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Je vous adresse tous mes vœux de réussite pour vos élèves et souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2025-2026 riche en satisfactions professionnelles. J'ai également le plaisir d'accueillir les nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et la communauté éducative.

Cette lettre de rentrée a pour but de vous transmettre différentes informations et actualités. Pour toute question d'ordre pédagogique ou administratif, vous pouvez me contacter à l'une ou l'autre de mes adresses académiques : veronique.couture@ac-versailles.fr ou veronique.couture@ac-guadeloupe.fr.

A/ PROGRAMMES, EPREUVES ET RESSOURCES

1) les programmes de SES

Niveau	objectifs	Programme	Point d'attention
<p>Seconde</p>	<p>Le programme de seconde est un enseignement de tronc commun qui vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à faire acquérir aux élèves la maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique ; - à les initier aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales ; - à participer à leur formation civique. 	<p><u>programme de seconde</u></p>	<p>Les élèves devront aussi apprendre à mobiliser des outils statistiques au travers de l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques.</p>
<p>Cycle Terminal Première et terminale</p>	<p>Les SES deviennent un enseignement de spécialité qui poursuit l'enseignement commun suivi en seconde dans une logique d'approfondissement et de diversification des thèmes abordés.</p>	<p><u>programme de première</u> <u>programme de terminale.</u></p>	<p>Le programme de terminale comprend 9 questionnements :</p> <p>Science économique : <i>Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? - Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? - Quelles politiques économiques dans le cadre européen ? - Comment lutter contre le chômage ?</i></p> <p>Sociologie : <i>Comment est structurée la société française actuelle ? - Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? - Quelles mutations du travail et de l'emploi ?</i></p> <p>Science politique : <i>Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?</i></p> <p>Regard croisé : <i>Quelle action publique pour l'environnement ?</i></p> <p>Les objectifs d'apprentissage liés à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques doivent être enseignés de manière transversale, sans être rattachés à un chapitre spécifique.</p>

2) Les épreuves au baccalauréat

- Épreuve de l'enseignement de spécialité en terminale

En terminale, [l'épreuve de spécialité SES](#) (coefficient 16) est d'une durée de quatre heures. Deux sujets de nature différente sont proposés au choix du candidat : une dissertation s'appuyant sur un dossier ou une épreuve composée de trois parties distinctes.

Nous vous rappelons que **l'épreuve orale de contrôle** du second groupe **porte sur le même programme que celui sur lequel porte l'épreuve de spécialité au premier groupe d'épreuves, soit 9 questionnements.**

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que **tous les objectifs d'apprentissage du programme concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont évaluable**s au baccalauréat.

- Épreuve du Grand Oral

[L'épreuve du Grand oral](#) (coefficient 10) a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permettra aussi d'utiliser les connaissances liées à ses spécialités pour démontrer ses capacités argumentatives. La préparation au Grand oral suppose de développer les compétences orales des élèves tout au long de leur scolarité. Cette épreuve se déroule en [deux temps](#) de 10 mn chacun.

3) Autres enseignements éventuellement pris en charge : Enseignement Moral et Civique, DNL Sciences économiques et sociales en langue étrangère, HGGSP, EDEVS et SNT.

Tout professeur, quelle que soit la discipline enseignée, peut participer à [l'enseignement moral et civique](#) (EMC) dans le cadre des programmes enseignés et peut se voir confier des heures consacrées spécifiquement à l'EMC. Il peut aussi enseigner l'enseignement de spécialité en première S2TMD (ce qui est le cas des deux lycées de l'académie) « [économie, droit et environnement du spectacle vivant](#) » (EDES) et le cas échéant l' [histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques](#) (HGGSP).

Pour les professeurs qui enseignent [les sciences numériques et technologie](#) (SNT), le programme de cet enseignement en classe de seconde est présenté sur Eduscol en lien avec des ressources pour accompagner sa mise en œuvre.

Concernant la **DNL (discipline non linguistique)**, une certification complémentaire est attendue pour enseigner les SES dans une langue étrangère. L'enseignant doit posséder un bon niveau dans la langue concernée et une maîtrise des attentes de l'enseignement dans les sections européennes ou orientales.

4) Ressources

- [Le guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis dans le cadre de la réforme du lycée](#). Élaboré par l'IGESR, ce guide concerne le cycle terminal au lycée et expose des préconisations pour le pilotage général de l'évaluation qui se décline ensuite pour chaque discipline notamment les SES.
- [Les grilles d'évaluation formative](#), qui peuvent être utilisées en classe durant l'année scolaire, se fondent sur les critères d'évaluation et de réussite de la dissertation et de l'épreuve composée publiés dans Eduscol.
- [Les grilles de support pour la notation au baccalauréat](#) renseignées par une commission nationale et utilisées dans chaque académie.
- Des **ressources d'accompagnement des programmes** sont proposées :

Pour la classe de terminale :

- sur la page [Eduscol](#) consacrée aux Sciences économiques et sociales et
- sur le site du [Collège de France](#). Ces ressources présentent les fondamentaux du programme de la classe de terminale et qui définissent précisément, en respectant à la lettre le programme en vigueur, les contenus que pourrait maîtriser un excellent élève : vocabulaire économique et/ou sociologique, mécanismes et processus, faits essentiels (grands repères historiques).

Science économique

- [Quels sont les sources et défis de la croissance économique ?](#)

- [Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?](#)
- [Comment lutter contre le chômage ?](#)
- [Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?](#)

Sociologie

- [Comment est structurée la société française actuelle ?](#)
- [Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?](#)
- [Quelles mutations du travail et de l'emploi ?](#)
- [Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?](#)

Regard croisé

- [Quelle action publique pour l'environnement ?](#)

Pour la classe de première : de nouvelles ressources sont désormais disponibles sur le [site du Campus de l'innovation du Collège de France](#). Vous y trouverez des fiches de synthèse centrées sur les objectifs d'apprentissage du programme. Leur objectif est de présenter avec précision, et dans le strict respect des prescriptions officielles, les contenus que les élèves doivent maîtriser.

B/ VIE DE LA DISCIPLINE

1) Professeurs chargés de mission

- Chargés de mission d'inspection : Jean-Marc GUILLAUME, jean-marc.guillaume@ac-guadeloupe.fr et France NAVIS, France-Natacha.Navis@ac-guadeloupe.fr
- Correspondante EAFC : France NAVIS, France-Natacha.Navis@ac-guadeloupe.fr

Je remercie ces professeurs pour leur engagement et leur professionnalisme.

2) Ressources pédagogiques

- **Le travail en équipe des professeurs de SES**

Le travail collectif des enseignants, qu'il soit disciplinaire ou transversal, revêt une importance particulière compte tenu de la complexité de leur mission. Il joue un rôle déterminant dans les apprentissages des élèves. Les démarches collaboratives, en plus d'être sources d'épanouissement professionnel, renforcent l'engagement des élèves et contribuent à prévenir le décrochage scolaire. L'enjeu est d'apporter des réponses communes à des problématiques essentielles afin de soutenir, in fine, la réussite des élèves. Je vous encourage vivement à développer ce travail collaboratif.

- **IA et enseignement**

Selon le ministère, 80% des élèves ont déjà utilisé l'IA pour leur travail scolaire contre 20% seulement des enseignants qui font état d'un besoin de formation. L'IA est un fait social total dont l'éducation s'empare. Voici quelques ressources pour vous accompagner :

Au niveau institutionnel, le ministère a publié ce [document](#) en juin 2025 qui définit un cadre d'usage de l'IA en éducation éthique, juridique et respectueuse de l'environnement. Cette publication décrit les avantages pour la communauté éducative sans passer sous silence les risques (biais, atteinte à la vie privée, impact environnemental, effets sur le processus d'apprentissage des élèves...) et les questionnements, notamment en matière d'évaluation. C'est pourquoi l'IA doit être utilisée de manière raisonnée et que les personnels doivent être formés.

L'IGÉSR a également remis à notre Ministre un [rapport](#) en mai 2025 sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, abordant ses usages pédagogiques et administratifs, ainsi que les enjeux d'égalité et de formation, notamment interne aux établissements. L'UNESCO propose un [référentiel de compétences en IA](#) pour les élèves et les enseignants ainsi que des recommandations

Melchior lance depuis le 4 septembre, **Melchior IA**, un outil novateur d'aide à la conception de séquences pédagogiques pour les enseignants que vous pouvez consulter ici : <https://www.melchior.fr/>

Le site Eduscol propose également des ressources et des formations individuelles sur [M@gistère](#).

Des académies testent aussi de nombreux usages que vous trouverez notamment sur le [site des SES](#) de l'académie de Versailles ou celui de [l'académie de Lyon](#).

3) Les prix et jeux-concours à destination des lycéens

Les lycéens peuvent être invités à participer à un jeu-concours qui peut être de nature à : motiver les élèves, les impliquer dans leurs apprentissages, favoriser l'appropriation et l'approfondissement de leurs connaissances, développer leur autonomie et leur réflexion, les amener à lier l'enseignement dispensé et les enjeux sociétaux.

Des jeux-concours en lien avec les SES sont proposés, parmi lesquels :

- **Concours national Jeunes, solidaires et citoyens** : une circulaire devrait prochainement préciser les dates et modalités de la 6e édition de ce concours. [L'édition 2025](#) est consultable en ligne.
- [Concours Campus de l'innovation](#)
- [Vive l'éco !](#) Edition 2025
- Concours « [Découvrons notre Constitution](#) », qui propose de réaliser un travail collectif à travers lequel les élèves développent leurs connaissances de l'organisation des pouvoirs publics et des grands principes qui fondent la République française.
- [Prix lycéen « Lire l'économie »](#).

4) Résultats au baccalauréat

Taux de réussite au Baccalauréat Général et par spécialité (SES) session 2025
Académie de Guadeloupe

Année Session	Examen	Statut étab. inscr.	Présents			Admis			Taux de réussite		
			F	M	Ensemble	F	M	Ensemble	F	M	Ensemble
2025	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	Académie	1535	1077	2612	1473	1008	2481	96,0%	93,6%	95,0%
2025	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	Sciences économiques et sociales	552	382	934	527	360	887	95,5%	94,2%	95,0%

Source : SAPCG le 03/09/2025

5) Formation continue en SES

L'**E AFC** (école académique de la formation continue) concrétise l'ambition de transformer la formation continue pour l'ensemble des personnels en leur permettant de **construire des parcours au plus près de leurs besoins, de leur environnement de travail et du projet académique**. Ainsi, les transformations visent à faciliter l'accès à la formation et à permettre à chaque personnel **d'être acteur de son parcours**. Vous trouverez ci-dessous le détail des formations proposées, en lien avec plusieurs priorités pédagogiques.

Plan académique de formation 2025-2026

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSEURS CONTRACTUELS EN SES
RENCONTRE AVEC UN ACTEUR DU TERRITOIRE AVEC L'IEDOM : conférence sur le thème « <i>Économie et environnement</i> »
DIDACTIQUE DES SES : REFLECHIR ENSEMBLE AUX ATTENTES ET ENJEUX DISCIPLINAIRES L'IA au service de mon expertise professionnelle (préparation de cours, veille, évaluation)
JOURNEE DE L'IPR : ACTUALITE DISCIPLINAIRE DES SES
REUSSIR AVEC LES ELEVES L'EPREUVE DE DISSERTATION
SE PREPARER AUX EPREUVES ECRITE ET ORALE DU CAPES INTERNE DE SES

C/ VIE PROFESSIONNELLE : CONCOURS ENSEIGNANTS ET PPCR

1) Inscription aux concours de recrutement d'enseignants

Les inscriptions aux [concours de la session 2026](#) devraient débuter en octobre 2025.

2026 marquera l'entrée en vigueur de la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs. Les étudiants de licence pourront préparer les nouveaux concours, avec notamment la licence professorat des écoles, qui allie connaissances fondamentales et découverte du métier en classe. Après le concours, les lauréats bénéficieront d'une formation de deux ans en master, rémunérée et professionnalisante, avec une mise en responsabilité progressive. Une [page du Ministère de l'Éducation nationale dédiée](#) à ce sujet expose les épreuves des nouveaux concours ainsi que les conditions de formation au métier après le succès au concours.

Les professeurs qui souhaiteraient se préparer aux épreuves du CAPES interne peuvent se manifester auprès de **Mme NAVIS** (France-Natacha.Navis@ac-guadeloupe.fr), chargée de recenser les besoins de formation.

2) Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

Le PPCR comprend un accompagnement (notamment lors de visites-conseil) tout au long du parcours professionnel et des [rendez-vous de carrière](#) (inspections), moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle. Je vous recommande de préparer votre rendez-vous de carrière, l'inspection ainsi que l'entretien qui la suit. L'entretien permettra d'échanger sur les différents items figurant dans le "[document de référence de l'entretien](#)", document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière. Vous avez la possibilité de le renseigner. Je vous conseille de l'envoyer sous forme numérique aux évaluateurs (IA-IPR et chef d'établissement) **en amont du rendez-vous de carrière**.

Par ailleurs, l'accompagnement des personnels pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de ma venue en Guadeloupe et d'échanger avec vous individuellement, en équipe ou en réunion plénière, je vous remercie pour votre engagement et votre investissement auprès des élèves.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire 2025-26, riche en projets et en réussites.

L'IA-IPR de sciences économiques et sociales,

Véronique COUTURE

